



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 juin 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Marie-Thérèse
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Christian DUCHANGE	PUGLIESE
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline	Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur François DESEILLE	JACQUEMARD	Monsieur Laurent MONNOT
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Benoît BORDAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Philippe THIRION	Madame Emilie SIMONE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Nina MARTINS
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Vanessa VAIZANT	Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Claire TOMASELLI	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Franck AYACHE
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Florent COLOMBO	Madame Sandra GAUDILLIERE
Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Clémence HOUARD
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Marie-Hélène	Monsieur Axel SIBERT
Madame Céline MAGLICA	JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Thierry COUDERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Antoine CAMUS
		Madame Mélanie FORTIER

Membres absents :

Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Billy CHRETIEN pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Michel FELKAY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : PETITE ENFANCE

Petite enfance – Établissements d'accueil du jeune enfant – Rapports sur les concessions de service public Le Tempo et Junot/Roosevelt

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'ordonnance N° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et notamment son article 52 relatif au rapport annuel, le concessionnaire doit remettre au plus tard le 1^{er} août de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée.

Vous sont donc présentés les comptes-rendus d'activité de l'année 2025 pour la concession de service public des multi-accueils petite enfance du Tempo ainsi que celle de Junot et Roosevelt.

Ces rapports détaillent notamment les fréquentations, les ressources humaines (organigrammes, plan de formation), le bilan financier, la tarification, le projet d'établissement décliné dans les activités proposées dans l'année.

Concession de service public du multi-accueil le TEMPO

Le multi-accueil petite enfance Le Tempo d'une capacité de vingt places, situé 21 rue Maurice Ravel a été confié en concession de service public à l'association Léo Lagrange depuis le 1^{er} septembre 2014 puis renouvelée le 1^{er} septembre 2019. Le contrat a été prolongé puis renouvelé le 1^{er} janvier 2025 pour 5 ans.

Le rapport d'activités établi par le concessionnaire est annexé dans son intégralité. Il couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Les principaux éléments du rapport 2025 sont présentés ci-après :

Fréquentation

Le taux d'occupation est de 72,3 %. 44 enfants différents ont été accueillis (dont 1 enfant à besoin particulier), pour 36 familles dont 14 sont monoparentales.

26 familles sont sous le seuil de pauvreté.

La majorité des contrats (37 %) sont de 5 jours et 33 % de 4 jours, 21 % sont des contrats occasionnels.

Le tarif horaire moyen est de 1,12 € et le taux de facturation est de 104,77 %.

Évènements marquants

Plusieurs ateliers parents/enfants ont été organisés :

- café des parents
- ateliers bricolage dans le jardin
- ateliers massages parent-enfant
- soutien à la parentalité avec présence d'un ergothérapeute et d'une psychomotricienne,
- sorties au parc, à la piscine,
- sorties au Consortium, à la bibliothèque, au Bistrot de la Scène et à la Minoterie
- participation au carnaval de l'école Colombière
- fête de Noël

Qualité du service

La fréquentation est de bonne qualité en 2025, avec une légère hausse par rapport à 2024.

Peu de demandes d'occasionnels, plus d'enfants absents et de familles fragiles qui ont des difficultés à venir régulièrement et à payer

90 % des familles consultent l'application Kidizz.

Moyens mis en œuvre

Les temps du matin et du soir sont importants pour échanger avec les familles et permettent d'évaluer en continu leur satisfaction et leurs besoins.

Ces temps sont complétés par le conseil des parents, le journal de la structure, l'armoire à jeux et livres et l'application Kidizz.

De plus afin de renforcer la qualité de l'accueil, les compétences des professionnels sont complétées par des spécialistes pluridisciplinaires (psychologue, ergothérapeute, référent santé et accueil inclusif)

Résultats financiers

En 2025, les produits s'élèvent à 453 425 € et les charges à 453 039 €.

Les compensations financières versées par la collectivité pour contraintes de service public sont de 153 994 €.

Ainsi le compte de résultat de l'année 2025 présente un résultat net positif d'un montant de 386 €.

Concession de service public des multi-accueils Junot et Roosevelt

Le multi-accueil Junot, d'une capacité de 60 places, situé 8 rue du 27ème Régiment d'Infanterie et le multi-accueil Roosevelt, d'une capacité de 80 places situé 14 rue Franklin Delano Roosevelt, ont été confiés en concession de service public aux Petits Chaperons Rouges depuis le 29 mai 2022 et renouvelée le 1^{er} juin 2026, contrat qui s'achèvera le 31 décembre 2030.

Les rapports d'activités, établis par le concessionnaire sont annexés dans leur intégralité. Ils couvrent ainsi la période du 1er janvier au 31 décembre 2025

Les principaux éléments du rapport 2025 sont présentés ci-après :

Multi-accueil Junot

Fréquentation

Le taux d'occupation est de 59,2 %. 111 enfants différents ont été accueillis (dont 106 en accueil régulier, 8 en accueil occasionnel et/ou en accueil d'urgence), un enfant a pu bénéficier de plusieurs contrats.

Les nouveaux modes de vie des familles ont engendré une diminution de leur besoin d'accueil et les contrats ont donc tendance à baisser. Il n'y a actuellement pas d'enfant après 18h30 (sauf exception) et une dizaine d'enfants sur la tranche horaire 18h-18h30.

Dans l'ensemble, il y a eu peu d'annulations cette année à la rentrée et peu de modifications de contrat famille de leur demande initiale.

Il y a eu peu d'accueil occasionnel réalisé entre septembre et décembre 2025.

Afin d'améliorer l'occupation, la directrice de la crèche prévoit un accueil en surnombre afin de pallier aux absences régulières des enfants (maladies, congés...). L'accueil occasionnel va être développé plus tôt dans l'année pour permettre de proposer à d'autres familles les places sur les absences des enfants inscrits en régulier. L'occasionnel géré par la directrice et ses équipes permet une grande réactivité.

Le taux de facturation est de 110,9 %.

Évènements marquants

5 ateliers familles ont été réalisés en moyenne 1 fois par mois ainsi que 3 réunions parents (rentrée, informations sur le périscolaire, conseil de crèche, parents relais et café des parents).

3 fêtes ont été organisées avec 1 fête de fin d'année, une fête de l'hiver et une journée carnaval.

Qualité du service

Deux fois par an, les parents sont invités à répondre à une enquête de satisfaction, permettant ainsi de faire un suivi et d'établir un plan d'action.

En mars 2025 le taux de satisfaction globale était de 86%, et le taux de satisfaction sur le professionnalisme de l'équipe était de 84 %. 87 % des familles recommandent la crèche.

Moyens mis en œuvre

Chaque mois, les parents reçoivent par courrier électronique, une newsletter qui récapitule les temps forts passés et à venir ainsi que des contenus pédagogiques et des conseils pratiques.

Proposition aux enfants d'activités dans un environnement stimulant favorisant l'autonomie et épanouissement.

Plusieurs partenariats sont également proposés (bibliothèque, écoles maternelles, ludothèque notamment).

La crèche a bénéficié d'un audit interne de qualité de service (audit qualité Crèche Experte) sur la base de 132 engagements du référentiel crèche. Elle a obtenu un taux de conformité de 98 %.

Au niveau du personnel, l'équipe est composée de 20,5 professionnelles dont 18,5 sont auprès des enfants, complétée par un référent santé accueil inclusif, une psychologue, une professionnelle « volante » qui assure les remplacements et des intervenants extérieurs ponctuels..

De nombreux avantages sociaux sont accordés au personnel (titres restaurant, prime naissance, mariage et pacs, ancienneté, 6 semaines de congés payés, forfait de mobilité durable...)

La crèche est engagée dans une labellisation « écolo-crèche » et de nombreuses initiatives en lien avec le RSE ont été mises en place (recyclage à la crèche, action de solidarité)

Résultats financiers

En 2025, les produits s'élèvent à 1 116 559 € et les charges à 1 391 690 €.

Les compensations financières versées par la collectivité pour contraintes de service public sont de 202 108 €.

Ainsi le compte de résultat de l'année 2025 présente un résultat net négatif d'un montant de 275 131 €.

La Ville de Dijon est attentive à la situation financière présentée. D'ores et déjà des échanges ont été engagés avec le délégataire, afin d'améliorer la fréquentation, en développant l'accueil occasionnel.

Multi-accueil Roosevelt

Fréquentation

Le taux d'occupation est de 52 %. 169 enfants différents ont été accueillis (dont 132 en accueil régulier, 63 en accueil occasionnel et (ou) d'urgence). Malgré des efforts soutenus, l'occupation de la crèche est trop faible. Pour améliorer la fréquentation, des échanges avec la ville sur les actions à mener telles que la proposition d'accueil occasionnel et d'urgence : contacts réguliers avec le service Petite Enfance pour répondre au maximum aux besoins de la structure.

Le taux de facturation est de 107,5 %.

Évènements marquants

Plusieurs ateliers familles ont été réalisés ainsi que 4 réunions parents (rentrée, réunions à thème, café des parents et conseil de crèche et parents relais).

5 fêtes ont été organisées avec la fête de fin d'année, la fête de l'hiver, la fête des années 70, la fête de la musique et le carnaval. Une semaine des familles avec animation a également été proposée au mois de mai.

Qualité du service

Deux fois par an, les parents sont invités à répondre à une enquête de satisfaction, permettant ainsi de faire un suivi et d'établir un plan d'action.

En mars 2025 le taux de satisfaction global était de 90% pour atteindre 92 % en novembre 2025. 100 % des familles recommandent la crèche.

Moyens mis en œuvre

Chaque trimestre, les parents reçoivent par courrier électronique, une newsletter qui récapitule les temps forts passés et à venir ainsi que les contenus pédagogiques et des conseils pratiques.

Proposition aux enfants d'un certain nombre d'activités dans un environnement stimulant favorisant l'autonomie et épanouissement. L'équipe s'est mobilisée cette année autour des projets sur la nature, en favorisant les temps à l'extérieur (en moyenne 2,5 h par jour).

Plusieurs partenariats sont également proposés (la Vapeur, bibliothèque, écoles maternelles, ludothèque ; boulangerie, accueil de jour des Marronniers, Cultura, MEP Baudelaire notamment).

La crèche a bénéficié d'un audit interne de qualité de service (audit qualité Crèche Experte) sur la base de 132 engagements du référentiel crèche. Elle a obtenu un taux de conformité de 94 %.

Au niveau du personnel, l'équipe est composée de 26 professionnelles dont 22 sont auprès des enfants, complétée par un référent santé accueil inclusif, une psychologue, une professionnelle « volante » qui assure les remplacements et des intervenants extérieurs ponctuels. De nombreux avantages sociaux sont accordés au personnel (titres restaurant, prime naissance , mariage et pacs, ancienneté, 6 semaines de congés payés, forfait de mobilité durable...) La crèche est engagée dans une labellisation « écolo-crèche » et de nombreuses initiatives en lien avec le RSE ont été mises en place (recyclage à la crèche, action de solidarité)

Résultats financiers

En 2025, les produits s'élèvent à 1 513 077 € et les charges à 1 652 032 €.

Les compensations financières versées par la collectivité pour contraintes de service public sont de 269 478 €.

Ainsi le compte de résultat de l'année 2025 présente un résultat net négatif d'un montant de 138 955 €.

La Ville de Dijon est attentive à la situation financière présentée. D'ores et déjà des échanges ont été engagés avec le délégataire, afin d'améliorer la fréquentation, en développant d'une part l'accueil occasionnel, et d'autre part, en mixant les tranches d'âges par groupes d'enfants afin de faire mieux correspondre offre et besoin.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte des rapports d'activité de l'année 2025, ci-joints, pour les concessions de service public le Tempo, Junot-Roosevelt

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	